

Du schiste repéré à Pithiviers

Alors que le gouvernement vient de prendre un moratoire pour interdire l'exploitation de schiste, une société canadienne s'intéresse aux sous-sols du Loiret. « Nous avons pris connaissance de ce filon il y a peu de temps et pour le moment, je ne peux pas me prononcer en faveur ou contre l'exploitation de ce dernier.

Nous ne disposons pas encore des informations nécessaires », confie Jean-Pierre Door, député du Loiret.

Ce filon dont parle le parlementaire est en fait un gisement de gaz de schiste qui semble proliférer dans les sous-sols du Loiret et tout particulièrement autour de Pithiviers. Au point qu'une société pétrolière canadienne, Réalm, a déposé une demande de permis d'exploration d'hydrocarbures non conventionnels sur le sol pithivérien.

Demande pour l'instant sans suite en raison du moratoire récent, prononcé par le Premier ministre, visant à interdire la recherche et l'exploitation de schiste sur le territoire national. Une décision qui fait suite à la mobilisation notamment des élus du Loiret, à l'instar de Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret.

En mars, il dépose une proposition de loi visant « à interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste ».

Les députés UMP suivent son exemple.

Et le 12 avril, Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, décide que leur proposition sera examinée, en urgence, le 10 mai prochain sur les bancs de l'Assemblée. Les ambitions de Réalm semblent donc pour l'instant gênées.

Au grand soulagement des associations de défense de l'environnement.

Car, au-delà des méfaits causés par une exploitation, les sondages pour déterminer la présence ou non de gaz de schiste dans les sous-sols ont déjà des impacts non négligeables sur la nature, comme l'explique Didier Bonijoli, chef du service géologie du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) d'Orléans : « Pour savoir si une zone est

effectivement exploitable en schiste, il n'y a qu'une solution : le forage.

Et rien que pour connaître la présence de schiste exploitable, la nature en fait les frais : utilisation de produits polluants, consommation d'eau en quantité astronomique, dégradation des paysages alentour, fracturation du sol. » Alors même si rien n'est encore décidé, les associations de défense environnementale restent vigilantes.

« Nous ne sommes pas au courant de cette présence de schiste, confie Guy Janvrot, président de Nature Centre, antenne régionale de Nature France environnement.

Et si la société Réalm arrive à s'implanter près de Pithiviers, nous ferons tout pour nous opposer à son projet. » Frank Simon et Stéphanie Cachinero